



2023/29

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt-six septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 16

Procurations : 2

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2023

Étaient présents : Armel GOURVIL, Pascale ALBERT, Maurice JOLY, Jean-Yves TREBAOL, Sylvie BOTTA-LE ROY, Bruno DUTERTRE, Jean-Yves L'HOSTIS, Yann LE GALL, Raymond LE GOUËFF, Gérald TASSET, Christine BUGNY-BRAILLY, Aurélic STEPHAN, Elise CADOUR, Myriam BOUGARAN, Chantal VAUTRIN ;

Absents excusés et représentés : Thomas PLUVINAGE (pouvoir à Jean-Yves L'HOSTIS), Catherine PREMEL-CABIC (pouvoir à Pascale ALBERT) ;

Absentes excusées : Anne-Lise GOURIOU, Eléonore KERMARREC.

A été élue secrétaire de séance : Pascale ALBERT.

OBJET : DENOMINATION DE LA VOIE du lieu-dit BEUZIT

Rapporteur : Monsieur JOLY Maurice

Monsieur Yann LE GALL, conseiller municipal, quitte la salle et ne prend donc pas part au vote.

La voie desservant le lieu-dit Beuzit nécessite d'être dénommée afin d'être identifiée par les services de secours et de permettre aux riverains de disposer d'une adresse précise.

Il est proposé au conseil municipal la dénomination suivante :

Impasse du Beuzit : à partir de voie communale 3 jusqu'à la rue du Beuzit Huella

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de dénommer cette voie : Impasse du Beuzit

Avis de la commission travaux, urbanisme, environnement : favorable à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Pascale ALBERT

Fait en mairie, le 29 septembre 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Armel GOURVIL

